



SAPEURS-POMPIERS
du BAS-RHIN

SOUS-DIRECTION
RESSOURCES HUMAINES

Groupement école départementale
d'incendie et de secours



Strasbourg, le 13 MARS 2024

Le Directeur départemental

à

Madame Marie Odile UHLERICH
Maire de la commune de Neubois
9 rue de l'Eglise
67220 NEUBOIS

Madame le Maire,

Le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin organise des stages feux de forêts destinés à former les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires pour la défense des forêts contre l'incendie (DFCI). Ces formations pratiques sur le terrain comportent une demi-journée par ban communal.

Les dates prévues du stage sont les suivantes :

- **FDL** : du 08 au 12 avril et du 21 au 24 mai 2024 à VILLÉ
 - Forêt Communale de Lalaye
 - Forêt Communale de Villé
 - Forêt Communale de Basseberg
 - Forêt Communale de Saint-Martin
 - Forêt Communale de Fouchy
 - Forêt Communale de Breitenau
 - Forêt Communale de Neuve Eglise
 - Forêt Communale de Dieffenbach au Val
 - Forêt Communale de Neubois
 - Forêt Communale de Breitenbach
 - Forêt Communale de Reichsfeld
 - Forêt Communale d'Albé

Le groupe, constitué de 6 véhicules et d'environ une vingtaine de personnes, se déplace sur les chemins forestiers afin de simuler des départs de feu (DFCI).

Tous les stages sont placés sous la responsabilité unique d'un directeur de stage qui sera à l'écoute des différents partenaires extérieurs.

Afin de ne surprendre personne, je vous saurais gré d'informer tous les utilisateurs de la forêt que vous avez pu identifier (locataires et propriétaires de parcelles, associations de chasse etc ...). Nous restons persuadés qu'une bonne information permet une meilleure compréhension des attentes de chacun.

Comme l'année passée, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant ces formations et vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

P./Le Directeur départemental
Le Chef du groupement
De l'Ecole départementale

Lieutenant-colonel Pierre-Jean CHEZE

Copie : chef d'UT Villé

Service mise en œuvre	
Affaire suivie par l'AC Michaël WITTNER	Tél. : 03 88 27 60 91 Courriel : mickael.wittner@sis67.alsace
Nos réf. :	9.0.2.2 2024/55